



Prise en charge par assurance d'un sinistre, role du propriétaire

Par **d69**, le **20/01/2010** à **09:48**

Bonjour,

suite a une tentative d'effraction a mon domicile, la serrure a été forcée et bloquée. Dépôt de plainte au commissariat. Intervention d'un serrurier qui me change la serrure + mécanisme (Fichet). facture de 2600€.... Mon assurance (je suis locataire) ne veut pas prendre ca en charge "compte tenu du montant du dommage sur les parties immobilières" et me conseille de me tourner vers l'assurance de mon propriétaire.

Celui-ci traîne les pieds pour me donner le contact de son assurance et je n'ai plus qu'aujourd'hui pour tenir le délai de 5 jours pour déposer le dossier.

Comment contraindre mon propriétaire ? Quel recours ai-je?

Merci par avance